PV (CRL)

2025-01-07_CÉ_3e rencontre

7 janvier 2025
18:00

Présences

Les personnes présentes à la rencontre sont soulignées

Direction :

- Philippe Lafrenière

Membres du personnel de l'école :

- Barbara Ferreira T. Da Silva : enseignante de 1re année
- Gabrielle Bisson : enseignante de 5e année
- Geneviève De Guise : enseignante de 6e année
- Micheline Boisvert : technicienne en service de garde (responsable du SDG)

Membres parents :

- Domitille Malfait (1/2) : Présidente
- Marie-Laure Ollier (2/2) : Représentante au comité de parents du CSSDM
- Simon-Olivier Sénécal (2/2) : Substitut au comité de parents du CSSDM et Vice-président
- Petra Ménard-Oszetzky (2/2)
- Sophie de Fouquières (2/2)

Substituts aux membres parents :

- Sophie Denizou
- Vincent Dupuy
- Émilie Semani (en remplacement de Simon)
- Pauline de Clerck
- Daphne Kouretas

Partenaire invitée :

- Pauline de Clerck, porte-parole de l'OPP

Personne du public :

Ordre du jour

Conseil d'établissement - École Louis-Hippolyte-Lafontaine

Mardi 7 janvier 2025, à 18 h, au salon du personnel de l'école

Ouverture de la séance / vérification du quorum / (heure) (5 minutes)

Vérification du Quorum **(nombre de membres au total (9): (5) parents, (4) membres du personnel)**

Quorum atteint.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes) 18h09

Il s'agit du dernier moment pour l'ajout de points à l'ordre du jour

L'ODJ est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (2024-11-18) (20 minutes) 18h16

Document sorties, sorties culturelles et activités culturelles : Ajouter les montants manquants (ceux de la 1ère ligne du budget) et enlever les montants qui avaient été prévus précédemment.

Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Suivi au procès-verbal (10 minutes) 18h25

- **Sondage auprès des élèves réalisé à la fin de l'année scolaire 2023-24**

Rappel des principales préoccupations des élèves du 3e cycle :

- Anxiété de performance
- Relations amitié et amoureuse
- Stress
- Réseaux sociaux
- Estime de soi

Le prochain sondage, celui-ci incluant les élèves du 1er et 2e cycle, sera réalisé plus tôt dans l'année (pour éviter que les examens de fin d'année n'influencent trop les réponses des élèves).

L'école est en train de s'inscrire à Moozoom (un site internet de ressources visant à aider les enseignants dans l'apprentissage socio-émotionnel).

- **Liste des effets scolaires**

L'ajout de la phrase sur la réutilisation du matériel n'a pas été fait pour la liste des effets scolaires. C'est à faire.

- Suivi sur la consommation et la réutilisation/récupération des duo tang en fin d'année. Certaines enseignantes le font, mais la pratique n'est pas généralisée. À venir.

Parole au public (? Minutes)

4. : 18h38

- En date du 3 janvier, il n'y avait aucun courriel dans la boîte du CÉ

Pas de public ce soir.

Sujets nécessitant une décision (approbation)

5. Planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle COSP - 3e cycle du primaire (10 minutes) 18h39

Les enseignantes du 3e cycle présentent leurs projets.

5e année :

- Projet sur les intelligences multiples
- Influences sociales
- Interventions quotidiennes pour valoriser l'influence positive que les élèves ont les uns sur les autres
- Série de rencontres avec des avocats, aborder les situations de conflits, d'intimidation
- Autonomie dans leur travail, apprendre à s'organiser

6e année :

- Volet entrepreneuriat
- Rencontres avec des entrepreneurs qui partagent leur parcours
- Volet actualité : vision face aux évènements
- Ateliers avec la police communautaire
- Ateliers avec la STM
- Conscientisation à l'utilisation raisonnée du courriel, projet d'équipe à plusieurs en se servant d'internet
- Films de l'ONF
- Sensibilisation à la désinformation : réseau littéraire
- Plusieurs parents viennent présenter leur métier

Les COSP sont des projets qui débutent en 5e année du primaire et se poursuivent jusqu'à la fin du secondaire.

Les COSP sont approuvés à l'unanimité.

6. Sorties éducatives (5 minutes) 18h50

Voir le **Tableau des sorties**

7. Critère de sélection de la direction de l'école 18h51

Les membres prennent connaissance des critères et en discutent. Chaque compétence se voit attribuer une cote allant de 1 (compétence hautement prioritaire pour le milieu) à 4 (compétence peu prioritaire pour le milieu).

- *Autonomie et imputabilité : 3*
- *Proximité et efficacité : 1*
- *Jugement et prise de décision : 2*
- *Équité et inclusion : 2*
- *Mobiliser son équipe (…) axé sur la réussite des élèves jeunes et adultes : 1*
- *Porter la vision pédagogique dans son établissement et assurer de la qualité de l'environnement éducatif : 2*
- *Soutenir et encadrer le personnel en vue de favoriser la réussite des élèves jeunes et adultes : 3*
- *Assurer le développement de ses compétences et soutenir le développement de celles de son personnel : 2*
- *Planifier, organiser, évaluer et réguler l'utilisation des ressources de l'établissement et en rendre compte : 3*

Remarques additionnelles :

Favoriser l'autonomie professionnelle du personnel de l'école et encourager un milieu où la communication et la collaboration sont prioritaires. Favoriser la consultation avant la prise de décision.

Le document Forms est rempli et envoyé en ligne.

8. Suivi du budget annuel de l'établissement (20 minutes) 19h18

Le document est lu et adopté à l'unanimité.

9. Suivi du plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2024-2025 (20 minutes) 19h33

Discussions sur l'initiative des éducateurs du 3e cycle. Leur idée de partager un local et des activités où les élèves de 5e et 6e années peuvent se retrouver et créer des liens intergroupes va tout à fait dans le sens du sentiment d'appartenance à la communauté, si chère à notre école. Cette initiative trouverait parfaitement sa place dans le plan de lutte de notre école, puisque l'on sait que ces 2 dernières années du primaire sont particulièrement critiques en ce qui concerne les comportements d'intimidation et de violence.

Un groupe ne fait pas partie de cette initiative, ce qui est perçu par plusieurs élèves et leurs parents comme une forme d'exclusion. Les échanges se poursuivent, notamment pour essayer de comprendre pourquoi et de trouver un moyen d'inclure, même occasionnellement, ces élèves de 5e année.

L'école rappelle que chaque éducateur-trice est libre de choisir ses propres projets éducatifs et n'est nullement obligé-e de se joindre à d'autres groupes. La situation ne trouve pas d'issue, pour le moment.

Il est suggéré par les membres parents d'élargir cette approche collaborative multigroupe à tous les élèves du 3e cycle et de l'inscrire comme nouveaux moyens dans le plan de lutte de l'école pour sa version 2025-2026.

Le plan de lutte 2024-2025 est adopté. La prochaine version sera rédigée et adoptée d'ici la fin de l'année pour l'année 2025-2026.

10. Suivi du projet éducatif 2022-2027 (20 minutes)

Reporté.

Points d'information

11. Direction (10 minutes) 19h46

- La formation obligatoire des membres du CÉ. 2e bloc
- La déclaration d'intérêts pour tous

Les déclarations manquantes commencent à rentrer.

- Bibliothèque

Certaines classes commencent cette semaine, les autres la semaine prochaine.

Il reste une armoire à vider qui appartenait à l'enseignante d'avant. C'est un enjeu d'espace. À réfléchir. Circulation des bénévoles pour les périodes de bibliothèque : les parents auront un badge pour s'identifier.

Il faudra aviser le directeur 24h à l'avance pour venir réparer/classer des livres.

Les antécédents judiciaires arrivent tranquillement.

- Rapport annuel du CÉ

12.Représentante au comité de parents du CSSDM

- Déglaçage des cours d'école

La demande est en augmentation à cause des toujours plus nombreux gels et dégels au cours de l'hiver.

Les CÉ discutent et choisissent leur mode de déglaçage, mais les produits utilisés doivent être approuvés par le CSSDM.

Un projet pilote est mené cet hiver dans une école avec un mélange de copeaux de bois et de calcium.

- Plancher de service

Pour pallier la trop grande disparité des services en orthophonie et en psychoéducation dans les écoles, le CSSDM mettra en place dès la rentrée 25-26 un plancher de service visant à garantir une présence de ces deux professions dans toutes les écoles.

Le nombre d'heures/jour allouées dépendra du nombre d'élèves de l'école et de son indice de défavorisation (indice de milieu socioéconomique IMSE).

L'orthopédagogie ne fera pas partie de ce changement ni l'éducation spécialisée.

- Loi sur le protecteur national de l'élève et bilan des plaintes 23-24

456 plaintes ont été reçues, 387 plaintes ont été traitées (les autres ont été abandonnées ou ont trouvé une résolution en cours de route).

Les motifs les plus fréquents concernent l'attitude relationnelle et l'intervention éducative, et l'admission et l'inscription.

65 plaintes concernaient les services aux élèves en situation de handicap ou en difficulté d'apprentissage (HDAA)

25 plaintes portaient sur le motif intimidation et violence.

Rappel que le formulaire pour déposer une plainte est disponible en ligne et que son traitement prend en moyenne 12 jours.

13.Personnel enseignant

Rencontre du personnel la semaine prochaine pour parler du journal. À suivre.

14.Service de garde

Du matériel a été acheté et distribué dans les groupes qui en avaient besoin.

Une nouvelle éducatrice, Yasmina, a commencé cette semaine dans le groupe 8.

15.Fondation

Une rencontre pour coordonner les campagnes à venir aura lieu bientôt.

La campagne sur le sirop d'érable n'aura certainement plus lieu, faute d'avoir atteint ses objectifs. À suivre.

16.OPP (sur demande du CÉ)

Besoin de valider les besoins en bénévolat pour les portes ouvertes du mois de janvier. Des barres tendres et des jus seront fournis par l'OPP. Quelques parents seraient les bienvenus pour parler avec les nouvelles familles qui viendront visiter l'école.

Un tableau récapitulatif des prochaines activités, avec budget détaillé, sera envoyé à tous prochainement.

Varia

17. Espace de communication avec les parents 20h13

Proposition de mettre en place une permanence virtuelle (tenue par les parents membres du CÉ) une fois par mois pour inviter les parents à communiquer avec nous. Réflexion sur une procédure de communication avec l'école.

Évaluation de la direction pour éventuellement supprimer la rencontre du 11 février. La décision sera communiquée par courriel.

Levée de la réunion (20h26)
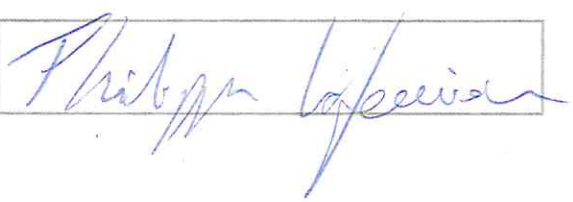
Présidente:		**Directeur:**